

Évaluation et pluriactionnalité : une mise au point théorique qui s'impose

Dejan STOSIC, Université d'Artois, Grammatica EA 4521

Dany AMIOT, Université de Lille 3, STL UMR 8163

De nombreuses langues font appel à des procédés morphologiques comme l'affixation (1-2) ou la reduplication (3) pour exprimer des sens souvent qualifiés d'itératifs, de distributifs ou de fréquentatifs :

(1) fra. *taper* / *tapoter*

(2) srp. *vaditi* 'sortir qqch de' / *po-vaditi* 'sortir une par une plusieurs choses'

(3) egy. *wn* 'aller' / *wn-wn* 'aller d'avant en arrière' (repris à Tovená & Kihm 2008)

Ces phénomènes de pluralisation d'événements sont souvent mis en relation avec la notion de diminution (l'itération impliquant dans ce cas la subdivision de l'événement dénoté par la base en une pluralité de petits sous-procès de même type) ; dès lors deux grands types de travaux ont vu le jour pour tenter d'appréhender ces faits : les travaux portant sur la sémantique du pluriel (de loin les plus nombreux ; cf. par ex. Cusic 1981, Lasersohn 1995, Collins 2001, Wood 2007, Greenberg soumis, etc.) et certains travaux, plus rares, de morphologie (Dal 1999, Sörös 1999, Plénat 1999, Amiot 2002). De façon générale, ces recherches se font sans réelle référence l'une à l'autre : les premières ont souvent pour cadre les travaux sur l'aspect, la pluralité et la quantification des événements alors que les secondes constituent en quelque sorte un sous-domaine de la morphologie, celui de la morphologie évaluative : ce sont en effet généralement les mêmes procédés qui servent à construire des lexèmes à sens évaluatif (diminutif, augmentatif, etc.) et les sens itératifs dont il est question ici. Le seul article, à notre connaissance, qui fasse, d'une certaine manière, le lien entre les deux approches est celui de Tovená & Kihm (2008).

Cependant, la lecture de ces deux types de travaux, ainsi que des études en morphologie fondées sur un corpus relativement conséquent de verbes déverbaux du français soulève un certain nombre de questions : les spécificités de traitement qui apparaissent au fil des lectures sont-elles à rapporter à de simples différences terminologiques ou sont-elles le signe de divergences plus profondes ? Est-ce que l'une des deux approches possède davantage de pouvoir explicatif que l'autre ?, etc. Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons d'abord expliciter les principes et les notions centrales de chaque approche (d'abord la morphologie, § 1, puis la pluriactionnalité, § 2.), pour ensuite (§ 3) « tester » chacune d'elles sur un corpus d'environ 170 verbes déverbaux suffixés par l'un des suffixes évaluatifs du français que nous avons répertoriés, i.e. *-eter* (*voler* / *voleter*), *-oter* (*siffler* / *siffloter*), *-asser* (*rêver* / *rêvasser*), *-oner* (*mâcher* / *mâchonner*), *-iner* (*trotter* / *trottiner*), *-Vcher* (*pleurer* / *pleunicher*), *-iller* (*sauter* / *sautiller*), *-Viller* (*crier* / *criailler*), le corpus ayant été établi à partir du *TLFi*. Précisons que nous avons retenu les verbes dans lesquels figurent l'une des formes suffixales mais qui ne peuvent être considérés comme ayant été régulièrement construits, aucune base n'étant identifiable en synchronie (cf. par ex. *barbouiller*, qui ne peut avoir pour base *barber* 'ennuyer', ou *gribouiller*, auquel ne semble correspondre aucun verbe ⁷⁷*griber*).

En ce qui concerne la morphologie, nous ferons le point, de façon relativement rapide vu l'importance de la littérature sur le sujet, sur les grands principes qui sous-tendent ce type de morphologie ; pour cela nous prendrons principalement appui sur Dal (1997, 1999), Fradin (2003), Fradin & Montermini (2009), Grandi (2002), Juravsky (1996), Dressler & Merlini

Barbaresi (1994), Merlini Barbaresi (2006). De ces travaux se dégagent quelques grandes lignes de force en ce qui concerne tant les aspects formels de la morphologie évaluative (types de procédés, catégories mises en jeu, etc.) que les aspects proprement sémantiques, ceux qui nous intéressent au premier chef. Sémantiquement, la morphologie évaluative semble avoir pour caractéristique première de construire des lexèmes qui manifestent, d'une manière ou d'une autre, un écart par rapport à une norme supposée, écart qui se réalise à de nombreux niveaux : purement sémantique, par rapport à la représentation prototypique du référent du nom de base, mais aussi pragmatique ou discursif (cf. notamment sur ce dernier point Dressler & Merlini-Barbaresi (1994) et Merlini-Barbaresi (2006). L'une des conséquences, sur laquelle s'accordent généralement les auteurs cités, est la grande variété interprétative des dérivés évaluatifs (diminution, augmentation, affectivité, péjoration, appropriation, familiarité, itérativité, etc.) ; toutefois, les manières de traiter cette diversité divergent : certains (comme Juravsky) considèrent qu'il existe un sens fondamental dont les autres seraient dérivés, d'autres (par ex. Dal) font l'hypothèse d'un sens abstrait fondamental se réalisant de différentes façons en fonction de différents paramètres (par ex. la catégorie lexicale), d'autres enfin (Fradin, Fradin & Montermini entre autres) ne font pas réellement l'hypothèse d'un sens unique mais insistent sur le caractère multipolaire des interprétations, celles-ci pouvant d'ailleurs se cumuler. Nous nous sommes cependant heurtés à une difficulté réelle : si les sens itératifs sont souvent mentionnés, ils ne sont que très peu étudiés, la majorité des travaux portant sur les noms (dénominaux) ; quelques exceptions notables cependant : Sörös (1999), Plénat (1999), Amiot (2002), Tovenia & Kihm (2008), même si pour ces derniers il n'existe pas à proprement parler de suffixes évaluatifs verbaux. Ces derniers travaux nous permettront de faire le lien entre ce qui est dit de l'évaluation en général et les interprétations plus particulières qui apparaissent dans les verbes déverbaux.

La seconde partie sera donc consacrée aux approches liées à la pluriactionnalité. Les études effectuées dans ce type de travaux se sont, elles, au contraire, développées à partir de l'étude de la catégorie verbale (le titre d'un des ouvrages fondateurs, celui de Cusic 1981, s'intitule d'ailleurs *Verbal Plurality and Aspect*), même si des parallèles ont ensuite été établis avec la pluralisation nominale (cf. par ex. Landman 1996), mais sans que l'évaluation y soit réellement évoquée. Nous verrons qu'une des caractéristiques principales, et un des intérêts majeurs de cette notion est qu'elle permet de conceptualiser de façon unitaire des interprétations / effets de sens qui peuvent sembler à première vue très dissemblables. La pluralisation peut en effet concerner le procès lui-même (*mordiller*), mais aussi d'autres paramètres impliqués par le procès : les actants / participants (*se baisoter* 'se donner des baisers nombreux'), la localisation, spatiale (*voleter* 'Voler ça et là en se posant souvent') ou temporelle (*dansoter* 'danser un peu'), etc. ; cf. la définition de Lasersohn (1995 : 240) « Pluractional markers attach to the verb to indicate a multiplicity of actions, whether involving multiple participants, times or locations ». Nous chercherons aussi à rendre compte (i) de distinctions qui se révéleront utiles pour notre étude de corpus, notamment la distinction entre pluralité interne et pluralité externe, et (ii) de ce qui est généralement affirmé à propos de l'aspect des verbes pluriactionnels ; ceci pour préparer notre troisième partie, sur l'étude du corpus.

Dans cette dernière partie, nous pensons fournir une analyse aussi précise que possible du rôle de la suffixation évaluative pour les verbes de notre corpus, et ceci en fonction de différents paramètres :

- la pluralisation, et s'il y a pluralisation, nous indiquerons quelle dimension est affectée : pluralisation du procès, des participants, etc. ;

- l'évaluation, et là aussi, s'il y a évaluation, nous indiquerons la dimension affectée : la dimension mesurative (diminution / l'augmentation), affective (hypocoristique, péjoratif / mélioratif, etc.) ou discursive (par ex. la minoration de la prise en charge du locuteur). Pour parvenir à mettre au jour ces types d'interprétations, notamment le dernier, nous aurons en général recours à des emplois contextualisés.
- l'aspect lexical, du verbe de base et du verbe suffixé.

Par cette étude, nous souhaitons mettre en évidence à la fois la complémentarité des deux notions (il ne s'agit donc pas d'une simple question de variation terminologique) et leur relative autonomie. Il est en effet important de noter qu'il peut y avoir évaluation sans pluralisation (*neigeoter*, *traînasser*) et pluriactionnalité sans évaluation, dans des verbes simplex (par ex. *mâcher* ou *taper*), mais aussi, même si les cas sont peu fréquents, dans les verbes dérivés (cf. *lanciner* 'Se faire sentir par élancements douloureux / Causer à quelqu'un des douleurs par élancements'). Ces deux types d'interprétation existent en effet indépendamment l'un de l'autre, bien qu'elles soient fréquemment associées dans la mesure où elles exploitent les mêmes procédés morphologiques.

Cette étude permettra aussi de mieux saisir un autre lien qui s'établit entre évaluation et pluriactionnalité, cette fois au niveau conceptuel. En effet, les verbes pluriactionnels étudiés manifestent, du fait même de la pluralisation interne des procès qu'ils dénotent, la propriété caractéristique des lexèmes construits par la morphologie évaluative évoquée au début de ce résumé, à savoir l'expression d'un écart par rapport à une norme (pour ne prendre que quelques exemples simples : *tapoter* 'taper de façon légère et répétée', *courailler* 'courir de côtés et d'autres'). La pluralisation interne ne constitue, bien entendu, qu'une des façons possibles de rendre le procès non-conforme par rapport à la norme.

Bibliographie

- Amiot, D. (2002), « Re-, préfixe aspectuel ? » *Chronos* 10, 1-20.
- Collins, C. (2001), Aspects of Plurality in ꞑHoan, *Language* 77/3, 456-476.
- Cusic, D. (1981), *Verbal Plurality and Aspect*, PhD dissertation, Stanford University.
- Dal, G., (1997), *Grammaire du suffixe -et*, Paris, Didier Érudition.
- Dal, G. (1999), « Suffixation par *-et(te)* et bases verbales », In D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché eds, *La morphologie des dérivés évaluatifs, Silexicales 2*, Université de Lille III, 37-47.
- Dressler, W. U. & Merlini Barbaresi, L. (1994). *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and other Languages*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Fradin, B., (2003), Le traitement de la suffixation en *-et*, *Langages* 152, 51-77.
- Fradin, B. & Montermini, F. (2009), La morphologie évaluative », in Fradin, B., Kerleroux, F. & Plénat, M. (eds), *Aperçus de morphologie du français*, Presses Universitaires de Vincennes, 231-266.
- Grandi, N. (2002), *Morfologie in contatto. Le costruzioni valutive nelle lingue del Mediterraneo*, Milan, FrancoAngeli.
- Greenberg, Y. (soumis), « Event Internal Pluractionality in Modern Hebrew: A Semantic Analysis of One Verbal Reduplication Pattern ».
- Juravsky, D. (1996), « Universal tendencies in the semantics of the diminutive ». *Language*, 72, 3: 533-578.
- Merlini Barbaresi, L. (2006), « Morphopragmatics ». *Encyclopedia of Language and Linguistics*. 2nd Edition. K. Brown. Oxford, Elsevier Ltd: 332-335.
- Landman, F. (1996), "Plurality." In Sh. Lappin (ed), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*. Oxford: : Blackwell, 425-457.
- Lasnik, P. (1995), *Plurality, Conjunction and Events*. Kluwer, Dordrecht.

- Plénat, M. (1999), Distribution des suffixes évaluatifs verbaux en français », In D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché eds, *La morphologie des dérivés évaluatifs, Silexicales 2*, Université de Lille III, 179-188.
- Sörös, A. (1999), « Comment un procès peut-il être évalué ? Étude sémantique de quelques dérivatifs verbaux en hongrois », In D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché eds, *La morphologie des dérivés évaluatifs, Silexicales 2*, Université de Lille III, 243-251.
- Tovena, L. & Kihm, A. (2008), « Event internal pluractional verbs in some Romance languages », in Tovena L. (ed.), *Aspect et pluralité d'événements. Recherches linguistiques de Vincennes* 37 : 9-30.
- Wood, E. J. (2007), *The semantic typology of pluractionality*. Unpublished Ph.D. dissertation, UC, Berkeley.